

Strasbourg

et

UN LIEU D'EXCEPTION CRÉÉ À

[L'ÉPOQUE COLONIALE]

A Bobigny, dans la zone industrielle des Vignes, se trouve le seul cimetière de France qui soit entièrement consacré à des sépultures musulmanes. En outre, son carré militaire illustre le rôle qu'ont joué les soldats musulmans dans la Seconde guerre mondiale.

1. Le cimetière musulman de Bobigny en 1971

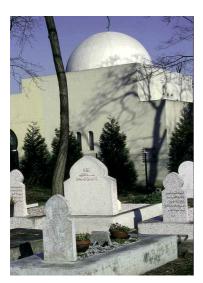
Depuis lors, beaucoup d'arbres ont été abattus pour créer de nouveaux espaces de sépultures.



Le cimetière musulman de Bobigny, ouvert en 1937, lorsque l'empire colonial français semblait à son apogée, est un témoin exceptionnel de l'histoire de l'immigration. Inscrit au titre des Monuments historiques en 2006, il est une des trois étapes d'un projet politique qui date du lendemain de la Première guerre mondiale : construction de la mosquée de Paris, puis création d'un hôpital réservé aux malades musulmans (l'hôpital franco-musulman devenu hôpital Avicenne), enfin création d'un cimetière destiné aux musulmans.

De 1914 à 1918, 800 000 hommes sont venus de l'Empire colonial pour prêter main-forte à la métropole, se battre sur le front ou travailler dans les usines d'armement. Au lendemain de la Première guerre mondiale, la mosquée de Paris est construite en hommage aux soldats musulmans tombés sur les champs de bataille, mais aussi en témoignage de la puissance d'un empire protecteur de l'islam. Dès son inauguration en 1926, alors qu'un courant régulier d'immigration s'est installé entre l'Afrique du Nord et la France, l'idée est lancée de créer un hôpital réservé aux musulmans.

L'hôpital franco-musulman ouvre ses portes en 1935 à Bobigny et pendant deux ans, les personnes qui y décèdent sont ensevelies dans le cimetière communal. Mais ce n'était qu'une solution provisoire : ce cimetière était petit et la population de la commune s'accroissait rapidement. Dès le 1er avril 1931, le conseil général de la Seine - qui portait le projet de l'hôpital - avait voté à l'unanimité la création d'un cimetière destiné aux personnes mortes dans cet hôpital et qui serait une annexe de l'établissement. C'est bien la volonté politique qui explique la création d'un cimetière réservé à l'inhumation de musulmans en contradiction avec le principe de laïcité des cimetières français. Au cours de l'Ancien Régime, les cimetières étaient sous la tutelle de l'Eglise catholique. Après la Révolution, les cimetières sont devenus communaux et laïcs. Ce principe est précisé par la loi du 14/II/1881 : aucun cimetière ou même aucun enclos à l'intérieur d'un cimetière ne peut être réservé à une confession religieuse. Mais des cimetières privés peuvent être créés par



2. La salle de prières

Elle a été inscrite au titre des Monuments Historiques le 25 janvier 2006, de même que le portail du cimetière, les bâtiments qui l'encadrent et le carré militaire.



3. Ouassini Guenad, l'imam du cimetière, vers 1980, photographié dans la salle de prières

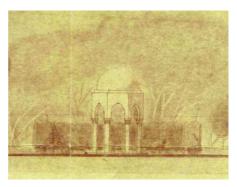
dérogation s'ils sont attachés à un hôpital ou un hospice. A l'époque coloniale, un décret présidentiel signé le 4 janvier 1934 a donc contourné le principe de laïcité des cimetières en autorisant la création d'un cimetière privé annexe de l'hôpital francomusulman. Puisque, dans le projet de l'époque, cet hôpital devait être réservé aux malades musulmans, le cimetière serait de fait un cimetière musulman.

Le lieu choisi fut celui dit La Haute-Borne, à deux kilomètres du site de l'hôpital franco-musulman: un terrain de quatre hectares appartenant au Département, ce qui permettait de passer outre les réticences des habitants et du conseil municipal de Bobigny. Situé non loin du canal de l'Ourcq

et de la voie du chemin de fer de l'Est. entre des exploitations maraîchères et le lotissement des Vignes, il pourra abriter 6 000 sépultures. Ces sépultures seront toutes individuelles et orientées vers le sud-ouest. On calcule qu'au rythme de 200 inhumations par an, le terrain sera assez vaste pour recevoir les corps pendant une trentaine d'années. La porte monumentale, encadrée d'un pavillon d'accueil et d'un logement pour le gardien, la salle réservée aux prières funéraires couverte d'un dôme surmonté d'un croissant sont dessinées par l'architecte Edouard Crevel, en lien avec les architectes de l'hôpital franco-musulman : Mantout et Azéma. Le cimetière est inauguré le 12 juin 1937. Mais, dès le 23 février, un deuxième décret présidentiel a élargi sa destination : il sera ouvert aux inhumations proposées par le recteur de la mosquée de Paris. Ainsi commence un régime d'exception qui durera jusqu'en 1996 : toute inhumation doit être approuvée conjointement par le directeur de l'hôpital et le représentant de l'autorité religieuse.



4. Dans les années 1980 le cimetière n'est plus entretenu



5. Elévation d'un "monument commémoratif" projeté par E. Crevel pour le cimetière

Très vite, le nombre des inhumations - 300 par an en moyenne de 1941 à 1953 dépasse les prévisions et on s'inquiète du manque de place. Dès lors, l'hôpital s'assure une priorité et le nombre des inhumations se réduit à quelques dizaines par an. La mosquée de Paris trouve une solution : en 1957 apparaît la première sépulture musulmane au cimetière parisien de Thiais, qui en comporte près de 20 000. En 1962 le cimetière musulman de Bobigny, annexe de l'hôpital franco-musulman, passe avec lui sous la tutelle de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP). II sombre peu à peu dans l'oubli. Les tombes sont envahies par les ronces et menacées par la chute des arbres. Aucune règle claire ne préside plus aux inhumations. Après qu'une association, Nassim, lancée par un infirmier de l'hôpital, ait multiplié les démarches pour rétablir ce lieu dans sa dignité, un rapport de l'inspection générale de l'administration préconise en 1989 le transfert du cimetière musulman aux collectivités locales.



6. Le cimetière contient aujoud'hui plus de 7 000 sépultures

Le 10 janvier 1996, si l'ensemble continue à appartenir à l'AP-HP, la gestion de l'espace d'inhumation proprement dit est confiée au syndicat intercommunal du cimetière des villes d'Aubervilliers. Bobiany. Drancy et La Courneuve. Un ensemble historique est ainsi malheureusement divisé. Dans le cimetière un important travail de réhabilitation est entrepris. Les allées ont été nettoyées et gravillonnées. Un plan des sépultures a été établi. Le registre des inhumations a été informatisé, ce qui permet de répondre rapidement aux demandes des familles qui recherchent la tombe d'un parent. L'ancien cimetière musulman, établissement privé destiné à l'enterrement de musulmans venus des colonies, protectorats ou départements d'outre-mer, est devenu le "carré musulman" d'un cimetière intercommunal répondant à la demande d'hommes et de femmes de religion ou de culture musulmanes et qui sont principalement français. Son statut est conforme aux circulaires publiées par le ministère de l'Intérieur en 1975 et 1991. selon lesquelles les maires peuvent procéder dans les cimetières communaux à des regroupements de tombes permettant d'orienter les sépultures musulmanes vers

La Mecque sans contrevenir pour autant à la loi sur la laïcité des cimetières. Son règlement est clair : les personnes domiciliées sur une des quatre communes membres du syndicat ou qui v sont décédées ont le droit d'être ensevelies dans ce cimetière, ainsi que celles dont un ascendant direct v est déià inhumé. Les familles sont invitées à acquérir des concessions, comme dans tous les autres cimetières. Au terme de la concession, si la famille ne la renouvelle pas, les ossements sont enveloppés dans un linceul neuf et placés dans une boîte individuelle, ou reliquaire, dûment répertoriée pour être transférée dans un "ossuaire naturel" situé derrière le carré militaire



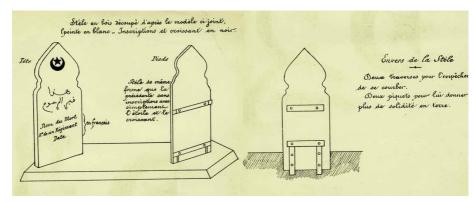
7. Les tombes récentes associent tradition musulmane et art funéraire occidental

SOLDATS DE [L'ARMÉE FRANÇAISE]

Dans le carré militaire (n° 8), des soldats musulmans ont été inhumés entre septembre 1944 et février 1954. Beaucoup d'entre eux ont combattu au cours de la Seconde guerre mondiale. Certains faisaient partie de la célèbre 2 ème DB (division blindée), la division Leclerc, et sont tombés lors de la Libération de Paris en août 1944.

Le parcours d'une trentaine des soldats inhumés dans ce carré s'inscrit dans la reconquête de l'Europe sur les armées de l'Allemagne nazie entre 1943 et 1945. Des centaines de milliers de musulmans sont alors venus d'Afrique pour libérer l'Italie et la France. Depuis Marseille, en France, jusqu'à Berchtesgaden, en Allemagne, des tombes musulmanes sont visibles dans tous les cimetières militaires. Les hommes inhumés dans le cimetière musulman de Bobigny sont morts dans les hôpitaux militaires de la région parisienne.

Lorsque les Américains et les Anglais ont débarqué le 8 novembre 1942 à Alger, qui était sous l'autorité du gouvernement de Vichy, ils ont déclenché la seconde partie de la guerre, celle qui a permis la libération de l'Europe. En réplique à ce débarquement, les Allemands ont envahi le sud de la France et occupé tout le territoire métropolitain. L'Afrique du Nord est devenue un tremplin à partir duquel les Alliés et l'armée française reconstituée ont reconquis l'Europe. Sans le recrutement de soldats musulmans, l'armée française n'aurait pas été assez importante pour compter dans les opérations militaires aux côtés des Alliés. En effet, la France était occupée, un million de Français étaient prisonniers en Allemagne et en Algérie ne subsistait qu'une armée de 100 000 hommes autorisée par les conventions de l'armistice de 1940. Les soldats musulmans ont ainsi constitué la moitié de l'armée



8. Au début de la Première guerre mondiale, le ministère de la Défense a fait dessiner un modèle pour les tombes des soldats musulmans





9/10. Le carré militaire comprend soixante tombes

française qui a débarqué en Provence au mois d'août 1944. Ils représentaient plus d'un quart de la 2^{ème} DB qui a suivi les Alliés en Normandie et qui a libéré Paris. L'importance de cette participation des soldats musulmans a été longtemps ignorée du public en France. Elle est pourtant bien conque des historiens

Derrar el Hadj (et non Darar comme il est inscrit sur sa tombe, la première à droite), était un de ces jeunes Algériens mobilisés à la fin de 1942. "El Hadj" signifie que malgré son jeune âge - environ 25 ans - il avait déjà fait le pèlerinage à La Mecque. Affecté au 40ème RANA (R2giment d'Artillerie Nord-Africain), qui faisait partie de la 2ème DB, il a été mortellement blessé lors de combats dans le nord de Paris et cité à l'ordre de son régiment à titre posthume. Smaïl Belkacem, tunisien, Salah ben Mohamed, marocain... une dizaine des soldats inhumés dans ce carré militaire faisaient eux aussi partie de la division Leclerc.

D'autres ont combattu dans la 1ère armée française conduite par le général de Lattre de Tassigny, tel Mimoun el Hadi, marocain, arièvement blessé lors du franchissement du Rhin. Mort à 19 ans des suites de ses blessures, il a été décoré de la croix de querre et de la médaille militaire. Comme seize autres soldats inhumés dans ce carré. il a eu droit à la mention "Mort pour la France". Mohamed ben Salah, marocain. avait fait la campagne d'Italie en 1943 avant de se battre en France. Il a été blessé en Allemagne, deux semaines avant la capitulation allemande. Mort à l'hôpital Villemin de Paris, il a été décoré de la croix de querre avec étoile de bronze, cité à l'ordre du régiment et à l'ordre de la brigade.

Du 8 novembre 1942 au 8 mai 1945, plus de 23 000 hommes ont été tués dans l'armée française et 71 000 ont été blessés. Plus de la moitié d'entre eux étaient des soldats musulmans venus d'Afrique.

UNE VISITE GUIDÉE DU CIMETIÈRE

Parcourir le cimetière musulman de Bobigny, c'est traverser près d'un siècle d'immigration musulmane. Si l'étoile et le croissant sont sur presque toutes les tombes, les ornements funéraires s'apparentent peu à peu à ceux que l'on trouve dans tous les cimetières de France.

En entrant dans le cimetière par la rue Arago (Z.I. des Vignes), vous franchissez la porte monumentale en bois ornée de cabochons métalliques qui donne accès à une vaste cour. Ce portail, comme les bâtiments qui l'encadrent (ancien bureau d'accueil, à droite, et logement destiné au gardien, à gauche, datent de la création du cimetière). En face de vous, le petit bâtiment blanc, cubique, surmonté d'un dôme, est la salle réservée aux prières funéraires. Ces bâtiments ont été dessinés par l'architecte Crevel. L'arrêté inscrivant ces éléments au titre des Monuments historiques précise qu'ils méritent d'être préservés "en tant qu'illustration d'une période importante de l'histoire de notre pays".

Franchissez la grille sur la droite et votre regard embrasse les quatre hectares où, depuis 1937, plus de sept mille tombes ont été creusées. Toutes sont orientées vers le sud-ouest, de sorte que, le corps du défunt étant allongé sur le côté droit, son visage soit tourné vers le sud-est, c'est à dire en direction de La Mecque.

Immédiatement sur votre droite, au-delà d'une allée secondaire parallèle à l'allée centrale, devant un remarquable bouquet de chênes verts, un "carré" moderne. Sur beaucoup de ces tombes récentes, comme sur nombre de sépultures plus anciennes, est posée une petite coupe remplie d'eau, comme on en trouve dans certains cimetières du sud de la Méditerranée et qui serait la survivance d'une tradition pré-islamique. L'art funéraire français, largement présent dans ce carré, est ici associé à des traditions venues de loin.



11. Chênes verts

Vraisemblablement plantés lors de la construction du cimetière, ils participent au caractère méditerranéen de l'ensemble.

Revenez dans l'allée secondaire : sur votre gauche, un carré réservé aux tombes de jeunes enfants datant des années 1940 et 1950. Les sépultures sont marquées par une simple stèle fichée en terre, ou par un cadre de ciment de la taille d'un enfant. Elles portent parfois une double inscription en arabe et en français : on est ici, on vient de

là-bas... Pourquoi tant de tombes d'enfants à une époque où les familles musulmanes étaient très peu nombreuses en France ? Au lendemain de la Seconde guerre mondiale, la mortalité infantile était très élevée : dans l'ensemble du pays, un enfant sur dix mourait avant d'atteindre l'âge d'un an. Cette mortalité était encore plus importante dans des familles récemment arrivées en France, souvent très mal logées, qui avaient perdu le soutien coutumier dans leur village d'origine, sans avoir encore accès aux ressources médicales du pays d'accueil. De 1940 à 1971, cinq carrés ont été ouverts pour les enfants.



12. Un ensemble de tombes d'enfants

Continuez le long de l'allée secondaire en vous dirigeant vers le fond du cimetière. Sur votre gauche, vous longez un carré réservé aux femmes, peu nombreuses dans l'immigration des années 1950 et 1960. Parmi les stèles grises, une sépulture de marbre montre le portrait d'une jeune femme aux cheveux courts et à l'épaule

nue. C'est la tombe d'une princesse turque dont l'histoire a été racontée dans un livre vendu à des millions d'exemplaires, *De la part de la princesse morte*, écrit par sa fille, Kenizé Mourad.



13. La princesse Selma, héroïne du livre "De la part de la princesse morte"

De l'autre côté de l'allée secondaire, sur votre droite, vous longez des tombes d'hommes, beaucoup plus nombreuses. Ils avaient entre trente et quarante ans, rarement plus : les travailleurs venus de l'autre côté de la Méditerranée dans les années 1950 étaient jeunes. Beaucoup étaient originaires de Kabylie et sont morts avant l'indépendance de l'Algérie. Des stèles grises portent les noms coloniaux de leurs villages : Michelet (aujourd'hui Aïn el Hammam), Fort-National (Arbaa Naït), ou les noms berbères de hameaux kabyles, Tighilt (Le Col), Tamazirt (Le Champ ou Le Verger). Parents, amis, voisins venus des mêmes

villages de montagne, ils se sont regroupés dans l'émigration, ont travaillé en France dans les mêmes usines, ont vécu dans les mêmes communes et ont été ensevelis côte à côte

A partir des années 1970, la tradition d'ensevelir hommes et femmes dans des carrés séparés est abandonnée. Les époux partagent parfois la même sépulture. A côté de sobres stèles grises en ciment, de nouveaux matériaux, formes et couleurs apparaissent au gré de l'offre des marbriers. Plus loin, des tombeaux massifs au couvercle en gradins signalent une autre émigration : hommes et femmes venus de l'Océan Indien dans les années 1970.



14. Sépultures de musulmans venus de l'Océan indien

Au bout de l'allée, le carré n° 5 bis abrite des sépultures de notables - médecins, étudiants de familles aisées - ou de personnages célèbres.

Ainsi, au milieu de ce carré, la tombe d'un homme qui eut son heure de gloire en France : le marathonien Boughera El Ouafi, né vers 1903 à Ouled Djellal, une oasis du sud constantinois. L'histoire de cet enfant



15. Le marathonien El Ouafi, médaille d'or aux Jeux Olympiques de 1928

du désert algérien, médaille d'or pour la France aux Jeux Olympiques d'Amsterdam en 1928, avait été oubliée. Elle a été redécouverte en 1995 par un journaliste de L'Humanité, Patrick Pierquet. Depuis, le nom d'El Ouafi a été donné à un gymnase de La Courneuve et à la rue qui mène au Grand Stade à Saint-Denis.

Sur la droite de ce carré, une stèle sculptée livre une élégante inscription en arabe : "Ceci est la tombe d'un grand résistant arabe... " Il s'agit d'Omar Zaki Pacha Afiouni, mort à Paris en 1953, à l'âge de soixante ans. Il avait activement participé à la résistance syrienne contre la puissance coloniale française dans les années 1920.

A quelques mètres de là, près du mur du fond du cimetière, un sobre tombeau de marbre gris : Ahmed el Glaoui, 1920-1959.



16. La tombe de Omar Zaki Pacha AfiouniCe résistant syrien s'est opposé à la puissance coloniale française.

Il était le fils du célèbre pacha de Marrakech qui fut un ami de la France au temps du protectorat français sur le Maroc. Deux fenêtres s'ouvrent sur deux moments de la politique coloniale française.

Quittez le carré n° 5 bis, franchissez l'allée principale, passez devant le carré militaire, vous trouverez à droite le carré le plus ancien (n° 1) ouvert en 1937. Une recherche dans les registres d'état-civil de la commune de Bobigny a permis d'identifier les hommes qui ont été ensevelis sous ces modestes stèles de ciment armé. Venus d'Algérie ou du Maroc, jeunes, le plus souvent célibataires, ils étaient presque tous manœuvres. Cette année-là on recensait en France 82 000 travailleurs nord-africains et un rapport officiel décrivait leurs mauvaises conditions de

travail, leurs logements misérables, leur vulnérabilité aux accidents du travail et à la tuberculose.

Au-delà, on arrive dans une partie moderne du cimetière, où les sépultures datent des années 1970 et 1980. En 1974, la France a suspendu l'immigration, puis autorisé le regroupement familial. Les rites funéraires évoluent. Des stèles musulmanes traditionnelles côtoient des tombeaux de toutes formes et de toutes couleurs. Objets-souvenirs, fleurs artificielles, photos... portraits joints de deux époux. Le style change, l'âge aussi. Tombes de retraités. Sépultures d'adolescents. Les familles musulmanes s'enracinent dans ce pays.

En retournant vers la coupole blanche de la salle de prières, vous traversez des espaces où peu de tombes apparaissent. En réalité, il y a partout des sépultures. Certaines familles ensevelissent leurs défunts ici depuis cinq générations. Beaucoup viennent se recueillir sur les tombes à la fête de l'Aïd ou y apportent des chrysanthèmes le jour de la Toussaint.



17. Carré nº 1Les tombes de ce carré datent de 1937.

(Nous nous félicitons, Emmanuel Constant, Vice-président chargé de la Culture et moi-même de la réédition de cette brochure consacrée au carré musulman du cimetière intercommunal à Bobigny. Elle témoigne de l'intérêt porté par le public à la mise en valeur du patrimoine départemental. Dans une période de profonds changements, cette collection contribue à la connaissance de notre héritage culturel et vise à favoriser la réflexion de chacun et l'appropriation de l'histoire de notre département.

Claude Bartolone

Président du Conseil général Député de la Seine-Saint-Denis

CRÉDITS

En couverture

Extrait de l'Atlas du département de la Seine, 1935 Entrée du cimetière musulman au 38 de la rue Arago: cliché Jean-Barthélemi Debost. Cérémonie du 8 mai 1998 : cliché Patricia Lefèvre.

Photographies

Jean-Barthélemi Debost : 4, 7, 9, 11, 12, 13. Martial Piétras : 2, 6, 10, 14, 16, 17. La Documentation Française : 1.

Autres documents

C.I.O./ Collection du Musée Olympique : 15 Coll. Halima Guenad : 3

Archives municipales de Bobigny : 5 Centre des archives d'outre-mer : 8

Texte

Marie-Ange d'Adler

Direction éditoriale

Jean-Barthélemi Debost, Service du parimoine culturel, Conseil général de la Seine-Saint-Denis.

Mise en page

Claudine Rousset, Service du parimoine culturel, Conseil général de la Seine-Saint-Denis.

BIBLIOGRAPHIE

D'ADLER, Marie-Ange, Le cimetière musulman de Bobigny – Lieu de mémoire d'un siècle d'immigration. Editions Autrement, 2005, 166 p. LOHR, Evelyne/DEBOST, Jean-Barthélemi, Lieux uniques de la mémoire de l'immigration (1) - L'hôpital

Avicenne de Bobigny (1935-2005), n° 13 de la collection "Patrimoine en Seine-Saint-Denis", Conseil général de la Seine-Saint-Denis, Bobigny, 2005,12 p Sous la direction de KUKAWKA, Katia et DAYNES, Sophie, 1935 – 2005, L'Hôpital Avicenne: une histoire sans frontières, Editions Musée de l'AP-HP, 2005, 160 p.

Adresse

On entre dans le carré musulman du cimetière intercommunal au 38 de la rue Arago ou au 207 rue du chemin des Vignes à Bobigny.

Remerciements

Syndicat intercommunal du cimetière des villes d'Aubervilliers, Bobigny, Drancy, La Courneuve, 92 avenue Waldeck Rochet, La Courneuve, Madame Halima Guenad,

Archives municipales de Bobigny.

Le Service du patrimoine culturel du Conseil général de la Seine-Saint-Denis participe à la compréhension de l'histoire du territoire et de ses habitants à partir des données archéologiques et de l'inventaire du patrimoine bâti.

Conseil général de la Seine-Saint-Denis

Direction de la Culture, du Patrimoine, du Sport et des Loisirs, Service du patrimoine culturel 93006 Bobigny Cedex — 01 43 93 75 32 — ppeltier@cg93.fr — www.atlas-patrimoine93.fr